

# Charenton

n° 251

Novembre 2020

Magazine

Info & Actu | Sport | Portrait | Culture | Agenda |

## COVID-19

# Sauvez des vies

# RESTEZ PRUDENT

Porter  
un masque

Se laver  
les mains  
régulièrement

Garder  
une distance  
d'au moins  
un mètre  
avec  
les autres

Aérer  
régulièrement  
les espaces  
fermés

Six personnes  
maximum  
quand  
on reçoit  
chez soi

# 6

DECRYPTAGE  
**L'AUTOROUTE A4**

page 10

GRAND ANGLE  
**OUVERTURE D'UN CENTRE  
MUNICIPAL COVID 19**

page 21

RENCONTRES  
**MONDE ASSOCIATIF : DE NOUVEAUX  
PRÉSIDENTS**

pages 30 et 31



GOVERNEMENT

Liberté  
Égalité  
Fraternité



Télécharger l'application

DISPONIBLE SUR  
Google Play

Télécharger dans  
l'App Store

#Tous  
AntiCovid

# Téléchargez TousAntiCovid

Soyez alerté et alertez les personnes  
en cas d'exposition à la Covid-19



J'active l'application  
notamment dans les  
lieux où la distanciation  
sociale est difficile à  
mettre en œuvre



Je suis alerté si j'ai eu un  
contact à risque et j'alerte  
les personnes qui ont été à  
proximité ces derniers jours  
si je suis diagnostiqué  
comme un cas de COVID-19



Je m'informe sur  
l'épidémie, je trouve  
des conseils personnalisés  
et la carte des laboratoires  
de dépistage proches de  
chez moi

[www.gouvernement.fr/info-coronavirus/tousanticovid](http://www.gouvernement.fr/info-coronavirus/tousanticovid)

## Note de la rédaction

Au moment où ces lignes sont écrites, le Président de la République et son Premier Ministre viennent d'annoncer les mesures du nouveau confinement liées à la recrudescence de la pandémie de la COVID-19.

Ce numéro du *Charenton Magazine* est donc réalisé dans des conditions extrêmement particulières. L'actualité est si fluctuante en matière de consignes gouvernementales, qu'il a été choisi de ne pas y faire allusion ici. De même, les sujets ayant trait aux rendez-vous et événements qui pourraient ou non ponctuer les dernières semaines de l'année ont été suspendus.

Aussi, afin d'être parfaitement informé au plus juste de l'actualité, chaque lecteur est invité à consulter très régulièrement les autres outils de communication de la Ville à savoir le site Internet [www.charenton.fr](http://www.charenton.fr), la newsletter hebdomadaire, à laquelle chacun peut s'inscrire en écrivant à [newsletter@charenton.fr](mailto:newsletter@charenton.fr), et les journaux électroniques situés aux quatre coins de la ville.

Prenez soin de vous, de vos proches, de chaque concitoyen, soyez prudent !

# Sommaire

## 4 Retour en images

sur les événements  
des dernières semaines

## 8 En bref

Les actualités dans tous les quartiers  
de la ville

## 10 Décryptage : l'autoroute A4



## 12 En direct

## 15 Citoyens de demain



## 21 GRAND ANGLE

### Dépistage du Covid 19



## 30 Rencontres

Monde associatif : de nouveaux présidents



## 32 Agenda

## 33 Rendez-vous

## 34 Tribunes d'expression libre



**Charenton Magazine** 48, rue de Paris - 94220 Charenton • **Directeur de la publication** Hervé Gicquel • **Rédactrice en chef** Céline Lormier (01 46 76 47 93) • **Journaliste** Marion Fuzon • **Photos** Jean-François Deroubaix, Marion Fuzon, Jean-Pierre Le Nai, Juliette Pavy, Freepik • **Conception Graphique** Annabelle Brietzke • **Mise en page** C.Doumbé, M.Fuzon, C.Lormier • **Impression** Groupe Morault - tirage 18 000 exemplaires **Distribution** Abdellatif Aïchi • Magazine imprimé sur papiers issus de forêts gérées durablement.



< **RETOUR EN IMAGES** >



**MIEL DE CHARENTON** | Les apiculteurs en charge des ruches de Charenton ont récolté dernièrement près de 30 kg de miel. Ensuite, ils ont veillé à ce que les abeilles aient de la nourriture en quantité suffisante pour passer l'hiver. Ils ont aussi protégé les butineuses de leurs prédateurs naturels (frelons asiatiques, varroas, papillons). Rappelons qu'en juin, ils avaient déjà collecté 80 kg, soit une production totale pour l'année 2020 de 110 kg !



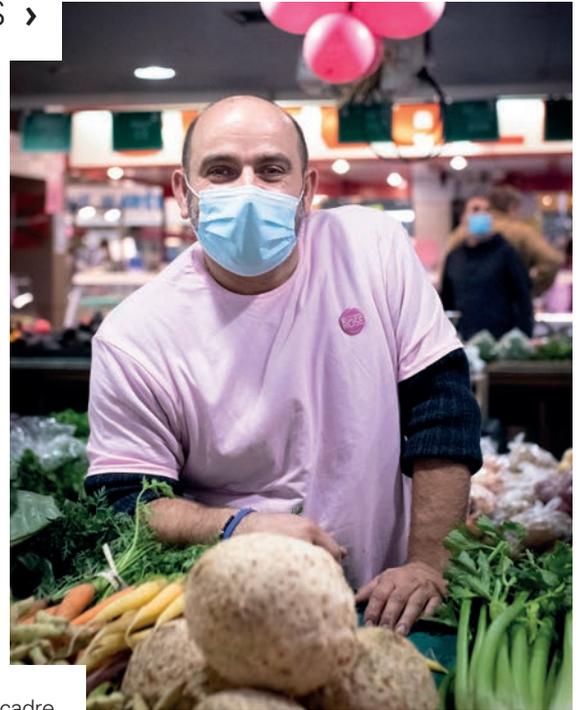
**JARDINS D'ÈVEIL** | Depuis la rentrée, les petits ont repris avec plaisir le chemin du Relais Assistants Maternels. Un groupe d'enfants y est accueilli tous les matins pour des temps collectifs d'échanges et de jeux. Bien sûr, un protocole sanitaire strict a été mis en place : mobiliers et jeux désinfectés chaque jour, lavage des mains à l'arrivée, port du masque pour les adultes, locaux aérés. La communauté professionnelle met tout en œuvre pour assurer un accueil de qualité aux enfants, en veillant à son bien-être.



**LES LOUPS DE LA MARNE** | A l'occasion de la journée mondiale du ramassage de déchets, les Loups de la Marne ont mené une opération fin septembre sur le territoire charentonnais. Près de 40kg de déchets ainsi qu'environ 2 000 mégots ont été collectés par l'équipe de bénévoles de l'association.



< **RETOUR EN IMAGES** >



**OPÉRATION OCTOBRE ROSE** | Dans le cadre de l'opération "Octobre rose", le collectif des commerçants "Charenton Quartier" et quelques commerçants alimentaires du marché du Centre se sont mobilisés pour la lutte contre le cancer du sein. Les différents stands ont permis de collecter près de 11 000 euros au profit de l'Institut Gustave Roussy.

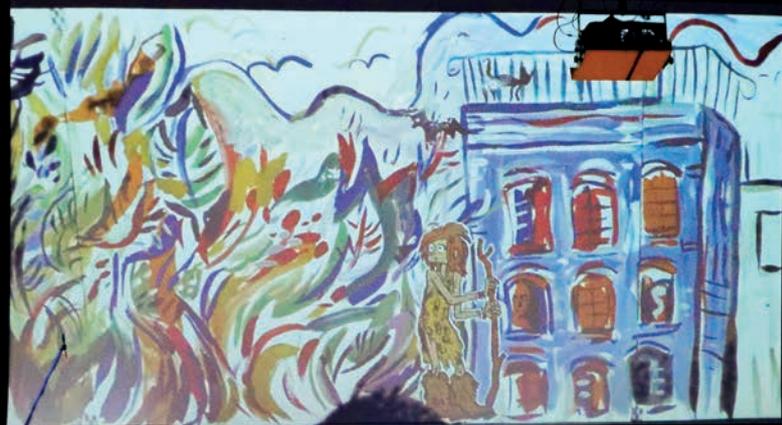


Dans le respect des règles sanitaires, le stand de crêpes a fait le bonheur des petits et des grands sur la place Aristide Briand.



 Retrouvez toutes les photos sur [www.charenton.fr](http://www.charenton.fr)

## ◀ RETOUR EN IMAGES ▶



**CONCERT DESSINÉ** | Le Conservatoire municipal de musique André Navarra a présenté le mois dernier au Théâtre des 2 Rives, un concert électro-symphonique dessiné interprété par les élèves et les artistes enseignants du Conservatoire. Sous la baguette de Nathalie Soulié, chef d'Orchestre en résidence, et les crayons de David Scrima, artiste plasticien Charentonnais. Celui-ci a illustré en direct et sur grand écran cet univers diversifié où musique électronique et musique symphonique ont fusionné, décloisonnant les esthétiques et multipliant les expressions artistiques. Ils étaient accompagnés par Siegfried Canto, compositeur et enseignant de musique électro-acoustique, et Mathieu Bonilla, compositeur et enseignant de guitare. Les compositions de deux élèves de la classe de MAO, Jeanne Claustre et Gabriel Le Révérend, étaient également au programme de cette découverte musicale jubilatoire.



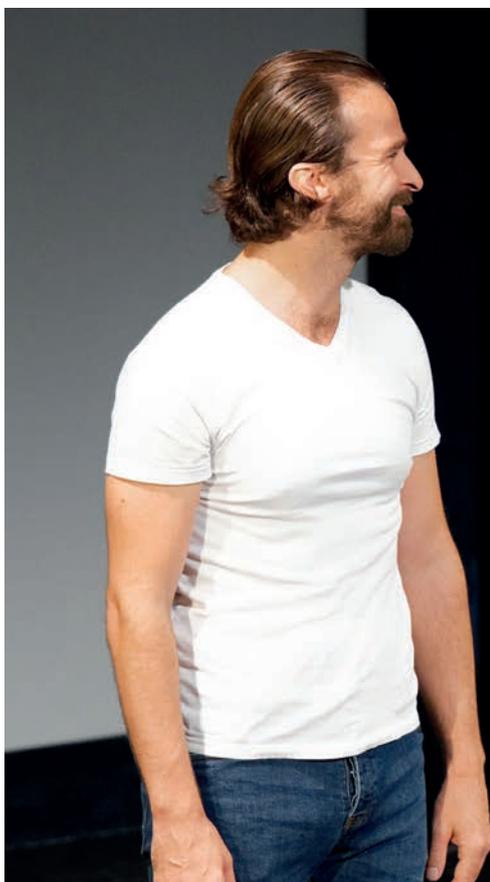
 Retrouvez toutes les photos sur [www.charenton.fr](http://www.charenton.fr)

**INAUGURATION 3F** | L'importante opération consistant à réhabiliter 256 logements du parc social Immobilière 3F dans le quartier Victor Hugo s'est achevée dernièrement. Les travaux sont notables et ont concerné 6 bâtiments. Ils ont consisté en la rénovation des menuiseries extérieures, la mise en peinture, l'isolation thermique, la modernisation de la chaufferie collective et de l'éclairage ainsi que le remplacement des réseaux d'évacuations, pour un coût total de 5 574 800 euros TTC.



**CHARENTONNAISE ENTREPRISES** | La 14<sup>e</sup> édition de la Charentonnaise Entreprises s'est déroulée fin septembre dans les allées du Bois de Vincennes. Course ou marche, seul ou en duo, parcours en mobilité réduite, chacun a pris plaisir à participer à cette rencontre sportive. Les frais d'inscription à cette course ont été dédiés à deux associations : "Au petit plus", l'épicerie solidaire charentonnaise, et "Espoir", qui lutte contre la maladie de Charcot.

◀ **RETOUR EN IMAGES** ▶



**OUVERTURE DE LA SAISON DU T2R** | Parmi les rendez-vous de la rentrée figurait la réouverture du Théâtre des 2 Rives. Le contexte sanitaire de la Covid-19 ayant entraîné la fermeture de tous les lieux culturels pendant plusieurs mois cette année, c'est avec un immense plaisir que les spectateurs charentonnais ont retrouvé le théâtre municipal, avec un spectacle distingué par 4 Molières. "La machine de Turing" raconte le destin hors norme d'un génie injustement resté dans l'ombre et broyé par l'Angleterre bien-pensante des années 50. Benoit Solès et Amaury de Crayencour ont reçu l'accueil chaleureux du public.



**EXPO PHOTO** | Après avoir été exposée sur les grilles de l'Hôtel de Ville durant quelques mois, l'exposition du photographe charentonnais Jean-François Deroubaix s'est déplacée autour du jardin du Cardinal de Richelieu, dans le quartier de Bercy. La municipalité rappelle ainsi son attachement à déployer des initiatives sur la rive sud de la ville.

**HOMMAGE** | A l'occasion de l'hommage national qui a été rendu le 21 octobre à Samuel Paty à la Sorbonne, le Maire et les élus du Conseil municipal se sont réunis pour une minute de silence dans la Cour d'Honneur de l'Hôtel de Ville, pour honorer la mémoire du professeur d'Histoire-Géographie assassiné à Conflans-Sainte-Honorine et pour rappeler l'unité de notre Nation et la défense des valeurs républicaines.



SPORT

## Le C.N.M. Charenton Volley-ball, club Formateur Excellence 2020



L'équipe M17 qualifiée en 2019 pour la poule finale du championnat de France l'an dernier

La Fédération Française de volley a décerné le label club formateur Excellence 2020 au CNM Charenton Volley-ball. Cette distinction vient récompenser le travail de formation réalisé par les encadrants du club auprès des jeunes joueurs qui, fidèlement, poursuivent année après année leurs entraînements au club. Ce label reconnaît, outre le niveau sportif, l'accompagnement des jeunes mettant en exergue la promotion des valeurs du volley : entraide, goût de l'effort, respect des différences, dépassement de soi à travers le collectif.

Le CNM Charenton Volley-ball, composé en 2019 de plus de 400 licenciés, poursuit son engagement sportif avec pour objectif de rester parmi les clubs amateurs les plus performants tout en jouant un rôle social et éducatif en étant ouvert à tous en loisir ou en compétition. Club familial, le CNM propose ses cours aux petits (dès l'âge de 2 ans), aux ados et adultes. Il est attaché aux valeurs développées par la pratique du "sport santé" avec le soft volley (mise à l'activité physique pour débutants, avec un ballon plus gros, plus léger et moins rapide) et fit volley (activité physique qui permet une remise en forme et un renforcement musculaire en musique). Depuis quelques années, le CNM propose aussi la pratique du volley assis, sport complet permettant aux personnes handicapées et aux valides de pratiquer ensemble avec la même intensité et le même plaisir.

[www.charentonvolley.fr](http://www.charentonvolley.fr)

SERVICE PRÉVENTION-MÉDIATION

## Un jeudi'scute sur les violences faites aux femmes



Les services Jeunesse et Prévention-Médiation ont proposé, dans le cadre des débats "Jeudi'scute", d'aborder le sujet des violences faites aux femmes, avec le concours de l'Association Tremplin 94.

SOLIDARITÉ

## Soutien aux habitants de Beyrouth

Face à la tragédie qui a détruit plus de la moitié de la Capitale libanaise début août 2020, provoquant de nombreux morts, des milliers de blessés et de sans-abris, la Municipalité de Charenton a apporté son total soutien à ses habitants et a souhaité relayer l'initiative de la Région Ile-de-France qui, par la voix de sa Présidente, a annoncé la création d'un collectif «Élus engagés pour la reconstruction de Beyrouth».

Ce collectif a pour mission de financer et de superviser la reconstruction d'équipements publics et de logements à Beyrouth, en lien avec l'association de solidarité internationale ACTED qui répond aux besoins humanitaires des populations dans les situations de crise.

Dans ce cadre, et afin de contribuer à l'effort de reconstruction de la Capitale libanaise, le Maire a proposé aux membres du Conseil Municipal de Charenton-le-Pont réunis le 29 septembre dernier, de voter une subvention exceptionnelle d'un montant de 5 000 €€€ à l'ONG ACTED.

Cette délibération a été soutenue à l'unanimité. Ces fonds seront versés à l'ONG ACTED, sur un compte dédié, permettant ainsi de garantir transparence et traçabilité.

ÉLECTIONS

## Charenton bien représentée à la Métropole du Grand Paris et au SigEIF



Marie-Hélène Magne, Adjointe au Maire en charge du Développement durable et de l'écologie urbaine et, par ailleurs, Vice-Présidente du Territoire *ParisEstMarne&Bois*, a été élue 10<sup>e</sup> Vice-Présidente du Syndicat intercommunal pour le gaz et l'électricité en Île-de-France (SIGEIF), le 14 septembre 2020.

Il s'agit d'une élection importante dans la mesure où ce syndicat a un rôle majeur en matière de transition énergétique au sein de notre Région. Notre commune, et ainsi nos concitoyens, y disposera dorénavant d'une voix prépondérante. Marie-Hélène Magne représente

également la Ville au syndicat Autolib' et Vélib' Métropole en qualité de 10<sup>e</sup> Vice-présidente.



Quelques jours plus tard, le 25 septembre, sous la présidence de Patrick Ollier, le Conseil de la Métropole du Grand Paris s'est réuni pour élire les conseillers métropolitains délégués membres du Bureau et pour constituer de

nouvelles commissions. A l'issue de ce vote, le Maire de Charenton-le-Pont a été élu 12<sup>e</sup> Conseiller délégué aux infrastructures, aux équipements structurants et à l'amélioration de l'intégration des abords des autoroutes urbaines. Un bel atout pour Charenton particulièrement concernée par ces thématiques !

JUMELAGES

## La vie de nos villes jumelées

Charenton a noué au fil du temps des liens étroits avec des villes situées dans plusieurs pays étrangers. Des rencontres avec nos villes jumelées sont organisées régulièrement. Elles sont toujours source d'enrichissement, tant à travers les échanges scolaires, culturels, politiques ou économiques.



**Burkhard Schwuchow Maire de Büren (Rhénanie du Nord-Westphalie) Allemagne**

Nous apprenons ainsi que le Maire de Büren, en Rhénanie du Nord-Westphalie (Allemagne) vient de remporter les élections de Büren et que Trowbridge (comté du Wiltshire), ville jumelle anglaise, a un nouveau Maire depuis mai dernier en la personne de Peter Fuller.



**Peter Fuller, Maire de Trowbridge (comté du Wiltshire) Angleterre**

LYCEE POLYVALENT ROBERT SCHUMAN

## Un film charentonnais présenté au REC festival de Berlin



Dans le cadre de l'option Cinéma Audio Visuel du lycée polyvalent Robert Schuman, un collectif de jeunes Charentonnais a participé au festival jeunesse REC de Berlin Tempelhof qui s'est déroulé en septembre dernier. Près de 33 projets internationaux ont été sélectionnés et le jury lui a accordé une mention d'honneur. Ce court-métrage a été réalisé pendant le confinement, avec un important travail de voix-off et de sous-titrages pour permettre la participation à cette ambitieuse manifestation berlinoise. En attendant, félicitations aux jeunes passionnés !

PROTECTIONS ACOUSTIQUES

# Autoroute A4 : Étude promise, étude due !

**Depuis le 27 avril, à la demande appuyée du Maire, l'Etat, la Métropole du Grand Paris et la Ville mènent une étude urbaine, paysagère et de traitement acoustique autour de l'autoroute A4 sur son tronçon charentonnais. Une étude promise de longue date qui a donné lieu, en septembre dernier, à des ateliers immersifs avec des habitants ravis d'être ainsi concertés sur un sujet particulièrement prégnant dans leur quotidien.**

Depuis 2016, la Ville s'est mobilisée pour obtenir de l'Etat qu'une étude de faisabilité en matière de protection acoustique soit réalisée sur le tronçon charentonnais de l'autoroute A4. Cette étude est essentielle pour la commune et ses habitants, riverains de cet axe autoroutier très dense.

C'est ainsi qu'une étude urbaine, paysagère et de traitement acoustique a démarré, le 27 avril, sur un périmètre qui s'étend de part et d'autre de l'autoroute A4 entre le boulevard périphérique de Paris et les premiers écrans acoustiques sur la commune de Saint-Maurice, soit sur un linéaire de près de 2,8 kilomètres.

En rappel, il s'agit d'une étude co-pilotée par l'Etat, la MGP et la Ville visant à dégager un projet urbain et paysager qui apporte une plus-value en termes de cadre de vie et de fonctionnement urbain, tout en réduisant les impacts environnementaux des infrastructures, en premier

lieu desquels les nuisances sonores générées par l'A4 et le quai des Carrières.

Cette étude recherche des solutions alternatives aux solutions traditionnelles lourdes telles que couverture, murs, casquette... ou les mixant, afin de les rendre acceptables techniquement et financièrement, dans un environnement urbain dense. Les solutions pourront par exemple agir sur l'isolation du bâti, sur le revêtement routier, la maîtrise de la vitesse de circulation, ou sur des traitements spécifiques d'absorption des sons.

La durée de l'étude est de 1 an et se décompose en plusieurs phases. La première s'est principalement déroulée en juin et juillet derniers. Elle consistait à réaliser un recueil de données sur le secteur. Historique de l'implantation des voies de circulation sur le territoire, données chiffrées et surtout campagne de mesures acoustiques en ont été les fils conducteurs.

Les 24 et 25 septembre derniers, la deuxième phase s'est ouverte avec un séminaire immersif auquel étaient conviés des élus, des techniciens et des riverains.

Grâce à une promenade urbaine et un travail en ateliers sur des thèmes tels que l'acoustique, les mobilités, le cadre paysager, etc., l'objectif recherché était de faire coïncider le champ des "désirables" et le champ des "possibles". Cette pratique de concertation permet d'obtenir des pistes de réflexions satisfaisantes pour les usagers mais aussi réalisables et qui soient pérennes comme l'a souligné un habitant participant au séminaire : "Il faut veiller à ne pas trouver des solutions instantanées, qui ne seront plus les bonnes dans 20 ans."

La Municipalité, quant à elle, veillera à ce que cette étude ne reste pas lettre morte et qu'à l'issue des prochaines étapes, plus techniques cette fois, des scénarii concrets et financés lui soient proposés puis rapidement programmés pour sa mise en œuvre.



Le séminaire immersif avec les habitants des 24 et 25 septembre a été particulièrement instructif pour tous les participants



## 25, QUAI DES CARRIÈRES

### 11 nouveaux logements sociaux

Au 25, quai des Carrières persistait depuis plusieurs années ce que les urbanistes appellent une "dent creuse" c'est à dire un espace étroit vierge de toute construction et enclavé au milieu de parcelles bâties. En accord avec la Ville, le bailleur social I3F s'est saisi de ce terrain pour construire de nouveaux logements sociaux de qualité. Le futur bâtiment comportera 11 appartements répartis sur 5 étages et s'intégrera parfaitement à son environnement immédiat avec sa façade rythmée par un parement de briques, des balcons et des volets roulants. Tout sera mis en œuvre pour que cette nouvelle construction concilie respect de l'environnement et maîtrise des charges locatives. La part belle sera donc laissée à la performance énergétique dans cette opération dont le chantier doit débiter au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2021 pour s'achever durant le 3<sup>e</sup> trimestre 2022.

Le 5 octobre dernier, les riverains étaient conviés à l'Hôtel de ville pour être les premiers informés de ce projet et découvrir les projections architecturales.



## 105, RUE DE PARIS

### Une réhabilitation réussie

Le bâtiment situé au 105 et 105 bis de la rue de Paris est un immeuble de 8 étages dont l'architecture se distingue dans son environnement immédiat par ses traits caractéristiques de l'architecture moderne du milieu des années 70.

Le bailleur social, RATP Habitat, propriétaire de la résidence a souhaité revaloriser ce patrimoine architectural en lui donnant un caractère plus contemporain, plus lumineux mais aussi plus vertueux en matière d'efficacité énergétique et acoustique pour le bien être des locataires.

Isolation thermique par l'extérieur, remplacement des menuiseries, mise en place d'une pompe à chaleur pour l'amélioration du chauffage et la production d'eau chaude, installation de persiennes et de volets... vont assurément avoir un impact favorable sur le quotidien des habitants.

Quant au parti pris architectural, il ne fait aucun doute qu'il confère à ce bâtiment une nouvelle vie sans galvauder son histoire.



## AVENUE DE LATTRE DE TASSIGNY

### Un meilleur éclairage côté Charenton

Lors du réaménagement de la piste cyclable longeant la partie haute de l'avenue de Lattre de Tassigny, le Conseil départemental du Val-de-Marne avait également procédé au changement des candélabres positionnés côté Saint-Maurice. Ce nouveau mobilier urbain est plus économe en énergie et est doté de crosses arrières permettant un meilleur éclairage du trottoir et, par conséquent, assurant, une meilleure sécurité aux piétons.

Des relevés d'éclairage ont démontré que le trottoir, côté charentonnais, souffrait, en comparaison, d'un déficit en éclairage. Afin de rééquilibrer la luminosité de part et d'autre de cette voie, des mâts ont été installés afin d'y disposer des crosses identiques. Ces mêmes mâts pourront également accueillir des suspensions fleuries et les illuminations de Noël.



## RUE CROQUETTE

### *Un passage piéton surélevé plus sûr et plus pratique*

Prévoyant les gênes occasionnées par les travaux réalisés sur la bretelle menant à l'autoroute A4 et notamment la neutralisation d'une partie de la rue Croquette, la Ville a sollicité le Conseil départemental pour que celui-ci profite de son opération pour intervenir également sur le cheminement piéton au croisement de la rue Arthur Croquette et la rue du Cadran.

Le Département vient ainsi de mettre en place une traversée surélevée à l'angle de ces deux rues ce qui permettra à l'avenir d'apaiser la circulation des véhicules forcés de ralentir, de sécuriser les piétons et de mieux desservir le côté pair de la rue Croquette qui compte de nombreuses habitations. Cette opération représente un investissement de 65 000 euros.



## RAPPEL

### *Le stationnement devant les bornes de recharge est interdit*

Depuis septembre dernier, deux stations de bornes de recharge pour véhicules électriques sont disponibles 4 avenue Jean Jaurès et place des Marseillais.

Prochainement, une 3<sup>e</sup> station sera mise en service dans le quartier de Bercy. Depuis leur installation, il a été constaté que certains usagers utilisaient ces emplacements comme des places de stationnement au risque d'empêcher les utilisateurs de pouvoir atteindre les bornes.

Ce type de comportement est considéré comme un stationnement gênant et, à ce titre, passible d'une contravention.

## MONOXYDE DE CARBONE

### *Soyez prudents*

En période d'utilisation du chauffage, du monoxyde de carbone (CO), gaz toxique résultant d'une mauvaise combustion, peut se dégager des appareils de chauffage, des cheminées et des moteurs à combustion interne (fonctionnant au gaz, au bois, au charbon, à l'essence, au fuel ou encore à l'éthanol). Le CO est un gaz asphyxiant indétectable : il est invisible, inodore et non irritant. Il se diffuse très vite dans l'environnement et peut être mortel en moins d'une heure.

Maux de têtes, nausées, vomissements, sont les symptômes qui doivent alerter. Si ces symptômes sont observés chez plusieurs personnes dans une même pièce ou qu'ils disparaissent hors de cette pièce, cela peut être une intoxication au monoxyde de carbone. Dans ce cas, il est nécessaire d'aérer, d'évacuer le lieu et d'appeler le 15 ou le 112.

## ON VOUS L'AVAIT ANNONCÉ

### *C'est fait !*

#### RAVALEMENT DE L'ÉCOLE VALMY



Afin de causer le moins de gêne possible à ses jeunes usagers, le ravalement de l'école élémentaire Valmy a été réalisé en plusieurs phases au fil de ses différentes façades intérieures et extérieures. A présent, le chantier est complètement achevé laissant derrière lui un établissement rutilant et ayant parfaitement conservé le caractère de son architecture.

#### RÉFECTION DES CANIVEAUX DU MARCHÉ DU CENTRE



Certains chantiers sont très utiles. La réfection de l'étanchéité des caniveaux du marché du centre qui s'est achevée fin septembre fait partie de ces interventions essentielles pour le bon fonctionnement du marché et pour préserver le Complexe Telemaco Guoin. Cette opération a coûté 84 000 euros.

## Nos restaurateurs s'adaptent et proposent la vente à emporter ou la livraison à domicile !

Depuis le couvre-feu instauré de 21h à 6h du matin en Ile-de-France, pour lutter contre l'épidémie de Covid-19, les restaurateurs charentonnais ont rapidement réagi pour s'adapter aux nouvelles contraintes.

La plupart se sont organisés pour permettre à leurs clients de dîner et de rentrer chez eux avant le couvre-feu. Beaucoup ont imaginé des alternatives comme par exemple des "menus couvre-feu". Certains restaurateurs anticipent le service du dîner dès 18h30/19h.

D'autres réfléchissent également à une ouverture dominicale pour le déjeuner. Mais la plupart propose à nouveau la vente à emporter en journée ou les livraisons à domicile en soirée.

La Municipalité encourage les Charentonnais à soutenir leurs restaurateurs de proximité en modifiant leurs habitudes pour aller dîner plus tôt.

Soutenez-les également en privilégiant la vente à emporter ou les livraisons à domicile. Certains de nos restaurateurs ont fait des efforts pour obtenir des contenants 100% naturels, compostables et sans impact sur l'environnement, spécialement conçus pour les repas à emporter.

La liste des restaurants sera réactualisée quotidiennement avec les nouveaux inscrits. Contactez directement le restaurateur de votre choix et passez votre commande !  
[www.charenton.fr](http://www.charenton.fr)



## COMMERCES

### Du nouveau dans nos quartiers

#### Rue de Paris

C'est en famille qu'Albert Ider a choisi d'ouvrir son alimentation générale. "Au potager d'Albert" propose donc fruits, légumes et produits d'épicerie.

**175, rue de Paris - Ouvert de 9h à 21h**



#### Place des Marseillais

Après 3 ans de formation au sein du groupe Auchan, Adlane Laaredj est le nouveau directeur du supermarché Auchan, au sein de la galerie de la Coupole. Ses missions consistent à animer et à diriger une équipe commerciale et veiller au rayonnement quotidien du magasin. Il succède à Agnieszka Faye.



#### Rue de Paris

Ytshak Vacrate est un artisan boucher passionné. 15 ans de métier n'ont pas altéré son enthousiasme "Ce que j'aime, c'est conseiller les clients, les guider sur telle ou telle viande, la cuisson et même les accords avec le vin ou les accompagnements." Il prend soin de proposer des viandes de qualité, 100 % françaises. Ytshak a installé aussi une vitrine de maturation, une rotisserie et propose une gamme de salades variées. **168 bis, rue de Paris - Ouvert du mardi au jeudi de 8h à 19h30, le vendredi de 8h à 14h et le dimanche de 8h à 13h30**

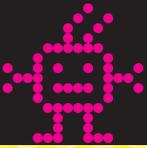


[www.lauthentiqueboucherie.fr](http://www.lauthentiqueboucherie.fr)



#### Place de l'Europe

Après le départ de Maud Chevillot, Guillaume Challouatte a pris la direction du centre commercial Bercy 2, le mois dernier. Son expérience dans le domaine de la gestion budgétaire et administrative ainsi que du marketing exercée plusieurs années en qualité de manager au centre commercial régional Evry 2 sera un atout pour diriger ce centre commercial du quartier de Bercy.



## Emma Fréry, un regard

Passionnée d'images, Emma Fréry, une jeune Charentonnaise de 23 ans, est diplômée de l'école EFET, spécialisée dans le domaine de la photographie, de la vidéo et de l'infographie.

Elle a remporté, il y a quelques semaines, le Grand Prix Photoreportage Étudiant Paris Match pour son reportage "Handi'chiens, ces héros de leur quotidien". Parmi 70 000 candidats, son dossier a retenu l'attention du jury.

Emma a suivi le travail de l'association Handi'Chiens qui, depuis 1989, éduque et remet gratuitement des chiens d'assistance pour personnes en situation de handicap. Son reportage montre les moments de complicité uniques qui unissent les bénéficiaires avec leur Handi'Chiens.

La cérémonie de la 17<sup>e</sup> édition de ce concours réunissant les talents de la nouvelle génération a eu lieu en septembre dernier dans les salons de l'Hôtel de Ville de Paris.

Lors de la remise du prix, Emma a tenu à évoquer l'association avec laquelle elle a tissé des liens et les binômes ayant participé à ce reportage en insistant sur toutes les problématiques d'accessibilité rencontrées par les bénéficiaires de chiens d'assistance. Handi'Chiens a, par la suite, commandé à la jeune lauréate la réalisation des clichés du calendrier 2021 de l'association.

Créative, Emma a bien sûr d'autres projets sur lesquels elle s'attèle déjà. Elle réalise actuellement un reportage plus intime, sur le thème des croquemitaines, ou comment parler des peurs d'enfance. Un parcours à suivre, notamment sur son site Internet :

<https://emmafrery.com/>



## Les halles d'Arpajon exposées à la MAP

Un collectif d'étudiants de 1<sup>ère</sup> année de l'École nationale supérieure d'architecture de Paris - La Villette a organisé dernièrement une exposition à la Médiathèque de l'Architecture et du Patrimoine.

Ils ont présenté leurs travaux sur les Halles du marché d'Arpajon (Essonne). Objet de leurs recherches, ces dernières font l'objet d'un classement au titre des monuments historiques.



# Citoyens

< DE DEMAIN >



## Lire et faire lire



Fondée en 1999 par l'écrivain Alexandre Jardin, le Relais Civique, la Ligue de l'Enseignement et l'UNAF (Union Nationale des Associations familiales), l'association nationale dont l'objet social est la promotion du goût de la lecture développe le programme Lire et faire lire dans toute la France.

A Charenton, des bénévoles de "Lire et faire lire" œuvrent depuis longtemps dans les écoles et les centres de loisirs pour transmettre le goût des belles histoires et le plaisir de la lecture. Dans le cadre de son engagement en faveur de la lecture, la Ville a candidaté au label "Ma commune aime lire et faire lire". Cette labellisation permet de rejoindre un vaste réseau, de former les bénévoles ainsi que de tisser de nouveaux partenariats.

Si vous avez plus de 50 ans et que vous souhaitez participer à ce programme en donnant de votre temps pour raconter une fois par semaine des histoires aux enfants, contactez l'antenne locale de l'association "Lire et faire lire."

Renseignements : virginiebouvier79@gmail.com

## Les enfants du patrimoine

Dans le cadre des Journées européennes du Patrimoine, la Médiathèque de l'Architecture et du Patrimoine avait convié, comme l'an passé, les élèves de deux classes de l'école maternelle Champ des Alouettes. Les enfants ont été ravis de découvrir le parvis de l'établissement situé rue du Séminaire de Conflans, sur lequel étaient exposés treize véhicules anciens de collection prêtés par la Fédération française des véhicules d'époque.



## Ordival

Le 26 septembre dernier, à l'occasion d'une cérémonie au collège Nocard de Saint-Maurice, le Maire a remis aux élèves de 6° du collège la Cerisaie présents des ordinateurs hybrides dans le cadre du dispositif Ordival, développé en Val-de-Marne depuis 2012. Il était accompagné de Fabien Benoit, Conseiller municipal délégué à l'enseignement secondaire et au numérique

## Faire du bon pain

Les enfants de l'accueil de loisirs Valmy maternelle ont fait leur propre pain en septembre dernier.

Guidés par les animateurs de l'association charentonnaise "Courage le groupe", ils ont découvert les différentes étapes nécessaires à la création du pain bio, depuis le pétrissage jusqu'à la cuisson dans le four mobile de l'association.

Les petits ont été très fiers de ramener chez eux le fruit de leur travail !



# Toujours plus de services pour les usagers

Le 11 janvier 2016, Mon Espace Ch@renton voyait le jour afin de faciliter le quotidien des familles charentonnaises ainsi invitées à réaliser leurs démarches relatives aux services Petite Enfance, Enfance, Education et Jeunesse 7 jour/7, 24h/24. Au fil du temps, cet espace citoyen numérique n'a eu de cesse d'offrir des services en ligne plus nombreux. Depuis le 2 novembre, ce sont les activités culturelles qui ont fait leur apparition sur cet outil pratique, simple d'utilisation et en adéquation avec les attentes des Charentonnais.

Si en seulement quatre ans MonEspaceCh@renton affiche plus de 10 000 comptes ce n'est pas sans raison mais bien parce que la Ville, en remplaçant son "Espace famille" par cet espace citoyen numérique, a bel et bien répondu aux nouveaux besoins de ses habitants :

- Un seul canal de communication,
- Une simplification notable des démarches,
- Une suppression de toute contrainte de jour ou d'horaire,
- Une information ciblée, ...



tout en s'assurant la possibilité de déployer cet outil, au fil du temps, avec toujours plus de nouvelles fonctionnalités.

Toutefois, que celles et ceux qui préfèrent encore procéder à leurs démarches en se déplaçant, par téléphone ou par courrier se rassurent, les services municipaux restent à leur disposition.



**[Fabien Benoit]**  
Conseiller municipal  
délégué notamment en charge  
du numérique

*En cette période délicate de COVID-19, les Charentonnais ont grandement besoin de pouvoir accéder à distance aux services de la ville tout en préservant leur santé et leur temps.*

*Je tiens donc à saluer cette réalisation conjointe des services culturels et numériques offrant aux familles un accès enrichi et facilité aux démarches en ligne du Conservatoire et de l'Atelier d'arts plastiques sur mon Espace Ch@renton, en attendant de prochaines étapes !*



**MON ESPACE  
CH@RENTON**

**Vos services et démarches**

## **Un dispositif construit brique après brique**

«Mon Espace Ch@renton» est par essence un outil polymorphe évoluant au gré des services proposés par la collectivité comme des nouvelles pratiques et des besoins des usagers.

Actuellement, il est possible de s'informer, effectuer ses démarches et suivre leur avancement, régler ses prestations en toute sécurité en un seul et même point d'entrée pour les membres de la famille bénéficiant de services liés à la Petite enfance, à l'Enfance, à l'Education, à la Jeunesse. Il ne manquait plus que le Conservatoire et l'Atelier d'arts plastiques pour que tous les champs soient couverts et c'est chose faite depuis le 2 novembre dernier. Enfin, certaines formalités d'Etat civil peuvent également être réalisées via la plate-forme.

## **Etat-civil**

### **DEMANDES D'ACTES :**

*Actes de décès, de mariage ou de naissance*

### **RECENSEMENT CITOYEN :**

*Pour tous les jeunes Charentonnais qui viennent d'avoir 16 ans*

## **Petite Enfance**

**Tarifs, cont**

**Exemples : Mon enfant est absent aux activi  
La carte à p**

**Exemple : Transmettez vos avis d'imposi**

### **PRÉINSCRIPTIONS EN STRUCTURE MULTI-ACCUEIL**

*Les usagers peuvent déposer leur requête et les documents demandés sur la plate-forme. La direction de la Petite Enfance valide ensuite la pré-inscription en fonction de la recevabilité des dossiers. La demande validée, l'enfant prend, sur présentation de l'extrait d'acte de naissance, automatiquement sa place sur la liste d'attente.*

CHARENTON

es, 7j/7 - 24h/24



## Enfance - Education

## Jeunesse

### FACTURATION

*consulter ses factures*

*régler en ligne (paiement sécurisé par Carte Bancaire)*

### INFORMATIONS CIBLÉES

*acts, règlements intérieurs, pièces justificatives, services proposés, etc.*

### FOIRE AUX QUESTIONS RÉCURRENTES

*ités périscolaires (restauration, accueils de loisirs les mercredis, accueils du soir en maternelle) que faire ?  
oints qu'est ce que c'est ? Comment ça marche ? Où puis-je me la procurer ?*

### ACTUALITÉS

*tion 2019 avant le 20 octobre afin de procéder au calcul de votre quotient familial pour l'année 2020-2021*

#### INSCRIPTIONS AUX ATELIERS BLEUS

**INSCRIPTIONS AUX ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES**  
*(restauration, accueils de loisirs les mercredis,  
accueils du soir en maternelle)*

**INSCRIPTIONS EN ACCUEIL DE LOISIRS**  
**DURANT LES VACANCES**

**INSCRIPTIONS AUX SÉJOURS LONGS**

**PRÉVENIR D'UNE ABSENCE...**

#### INSCRIPTIONS EN ACCUEIL DE LOISIRS POUR ADOLESCENTS

***Les mercredis après-midi  
ou durant les vacances***

**INSCRIPTIONS AUX ATELIERS SOCIAUX-CULTURELS...**

## Nouveau depuis le 2 novembre 2020

**En 2020, «Mon Espace Ch@renton» ouvre ses portes aux activités culturelles.**

Tous les Charentonnais inscrits à une activité proposée par le Conservatoire André Navarra et/ou l'Atelier d'arts plastiques Pierre Soulages ont été informés qu'à compter du 2 novembre, ils ont la possibilité de consulter et régler en ligne les factures émises par l'une et/ou l'autre de ces deux structures culturelles municipales.

Les usagers peuvent dorénavant consulter leurs factures et les régler en ligne (paiement sécurisé par Carte Bancaire) 7 jours/7 et 24 heures/24.

Le cas échéant, ils pourront également prendre connaissance d'actualités propres à la structure qu'ils fréquentent et bien d'autres informations utiles encore.

Pour faciliter l'accès à leur espace citoyen, un espace personnel leur a été automatiquement créé. Pour l'activer, un simple clic, l'entrée des identifiants fournis (qu'il est possible de changer) et le tour est joué !

## Mode d'emploi

### Créer son compte sur "Mon Espace Ch@renton"

Chaque Charentonnais est invité à créer son compte. Pour ce faire, il suffit de se connecter depuis la page d'accueil du site [www.charenton.fr](http://www.charenton.fr) ou sur <http://monespace.charenton.fr>.

Dès la page d'accueil de la plate-forme, cliquer, sur le bouton "créer mon compte" situé dans le bloc "Je n'ai pas d'espace".

Il sera alors demandé de remplir un formulaire où a minima civilité, nom, prénom et email doivent obligatoirement être renseignés.

## Les activités culturelles

**7 JOURS/7 ET 24 HEURES/24**

**CONSULTER SES FACTURES**

**RÉGLER EN LIGNE**

**(paiement sécurisé  
par Carte Bancaire)**

## Prochaine étape

### Les inscriptions en ligne aux activités culturelles

Au fil des mois, de nouvelles fonctionnalités vont apparaître. Elles permettront aux Charentonnais de s'inscrire ou d'inscrire leur(s) enfant(s) depuis "Mon Espace Ch@renton" aux activités culturelles proposées par le Conservatoire André Navarra et l'Atelier d'arts plastiques Pierre Soulages.



# Ouverture d'un centre de prélèvements Covid-19

---

La Ville de Charenton-le-Pont, en partenariat avec le Laboratoire Biopath-Unilabs et l'association locale des infirmier(e)s "Idel Santé", a décidé d'ouvrir un centre de prélèvements dédié à la Covid-19. La mise en place de ce centre municipal où sont effectués des tests virologique RT-PCR par voie nasale est soutenue par l'Agence Régionale de Santé (ARS) et a pour but d'assurer la meilleure protection de nos citoyens dans un contexte sanitaire complexe. Celui-ci a ouvert ses portes lundi 12 octobre, au sein de l'espace Toffoli, et est accessible du lundi au vendredi de 7h30 à 12h00 puis de 14h à 16h30.

---





## **IDEL SANTÉ**

Les infirmiers de l'association Idel Santé contribuent au fonctionnement de ce centre de dépistage en effectuant des prélèvements depuis le 12 octobre. Autour de Fabrice Robineau, le Président, tous sont unanimes : *"Notre profession prend tout son sens, la logistique mise en place est claire, rassurante pour les patients. C'est satisfaisant de participer à cette opération où chacun œuvre efficacement et de façon complémentaire. Très vite, nous nous sommes organisés, certains d'entre nous viennent sur leurs jours de repos, d'autres continuent les missions en cabinet ou à domicile."*

Ce partenariat montre aussi le dynamisme de l'association, présente sur Charenton et Saint-Maurice. En effet, le collectif s'inscrit régulièrement dans la vie locale, en prenant part notamment au Conseil d'Administration du C.C.A.S, à la coordination gérontologique et en s'engageant dans divers actions de santé publique.



### **[Michel Van den Akker]**

**Conseiller Municipal délégué**  
**Solidarités, dépendance et**  
**Centre Communal d'Action sociale (CCAS)**

*Le partenariat mis en place entre la Ville, le laboratoire Unilabs-Biopath et les infirmiers de Idel Santé montre bien, qu'en cas de crise sanitaire, une organisation territoriale réactive est nécessaire pour offrir aux Charentonnais une politique d'accès aux soins à la hauteur de leurs besoins.*



## BRIGITTE COHEN

A la tête du laboratoire d'analyses Unilabs-Biopath depuis 30 ans, Brigitte Cohen, dans ce contexte si particulier, a dû faire face à une situation inédite, avec un afflux de patients à tester. Il a donc fallu s'adapter et se coordonner pour offrir aux Charentonnais la possibilité de réaliser des tests PCR et, dans le même temps, de maintenir l'activité habituelle de son laboratoire du 139 rue de Paris. Dans un premier temps, des barnums ont été installés devant le laboratoire, mais à l'approche de l'hiver, il est apparu nécessaire de monter un projet de centre de dépistage bien distinct, avec un lieu couvert pour la file d'attente, une bonne méthodologie et une équipe dédiée spécifiquement au Covid. Brigitte Cohen explique : *"Nous réalisons plus de 200 tests par jour, c'est pourquoi il était indispensable d'être bien équipés, de permettre aux patients de prendre rendez-vous sur Doctolib et de leur offrir le meilleur service possible."* Et de rappeler que les patients prioritaires sont les personnes devant subir une intervention chirurgicale, présentant les symptômes du Covid-19, les cas contacts et les professionnels de santé.



**[Véronique Gonnet]**  
Conseillère municipale  
Santé et Handicap - Sport sur ordonnance

*L'ouverture de ce centre de prélèvement Covid 19 à l'espace Toffoli permet à la fois de gérer les flux de patients avec une attente à l'abri des intempéries et dans le même temps de leur proposer une prise en charge de qualité.*

CENTRE MUNICIPAL DE PRÉLÈVEMENT COVID-19

**Foire aux questions**

**Pourquoi un centre municipal ?**

Le centre municipal a pour but d'assurer la meilleure protection de nos citoyens dans ce contexte sanitaire complexe à la fois en leur facilitant l'accès aux tests virologiques mais aussi en permettant aux personnes atteintes d'autres pathologies d'accéder aux laboratoires libéraux plus aisément.

**Qui sont les partenaires de la Ville ?**

Le Laboratoire Biopath-Unilabs,  
L'association locale des infirmier(e)s "Idel Santé"  
La Protection Civile  
La Croix Rouge

**SUR RENDEZ-VOUS**

Avec ou sans ordonnance

**Comment faire ?**

Se connecter sur la plateforme Doctolib où vous trouverez le centre de dépistage Covid de Charenton ou utilisez le lien suivant :  
[HTTPS://WWW.DOCTOLIB.FR/CENTRE-DEPISTAGE-COVID/CHARENTON-LE-PONT/CENTRE-COVID-UNILABS-CHARENTON](https://www.doctolib.fr/centre-depistage-covid/charenton-le-pont/centre-covid-unilabs-charenton)

**SANS RENDEZ-VOUS**

**Pour qui ?**

Les personnes qui se présentent munies d'une prescription médicale ou si elles sont officiellement présumées "cas contact" et qu'elles peuvent, à ce titre, présenter un document de l'ARS ou un SMS envoyé par la Sécurité sociale

**Quel test est pratiqué ?**

Au centre municipal, les praticiens procèdent aux tests virologiques RT-PCR par voie nasale

**Et si je n'ai pas Internet ?**

Les Charentonnais âgés et/ou en situation de handicap ne disposant pas d'accès à internet, peuvent contacter le Centre Communal d'Action Sociale au 01.45.18.36.18 pour se faire accompagner dans cette démarche

**Attention respect des distances sociales et du port du masque obligatoires**

**100%**

Le test Covid-19 est pris en charge à 100 % par la sécurité sociale pour toute personne munie de sa carte vitale (ou attestation datée de moins de 6 mois)

**200**

Combien de personnes sont testées en moyenne chaque jour ?

**48H**

Quel est le délai pour obtenir le résultat du test ?

**Où ?**

Espace Toffoli  
Accès  
12, rue du Cadran  
ou 71/73, rue de Paris

**A savoir pour les personnes se présentant sans rendez-vous : une moindre fréquentation a été observée à 10h30 et 14h**

**Quand ?**

du lundi au vendredi  
de 7h30 à 12h  
puis de 14h à 16h30

**Des questions ?**

Rendez-vous sur [www.charenton.fr](http://www.charenton.fr)  
ou contactez le 01.45.18.36.18

SOLIDARITÉ

## Lancement de la 3<sup>e</sup> édition du Pass'activités "parents solo"



*"Avec le pass'activités, je peux offrir à mes deux enfants une journée dans un parc de loisirs une fois par an. Sans cette aide, je n'aurais jamais pu les emmener là-bas car ce type de sortie revient toujours très cher pour les familles. Je me sens soutenue avec ce pass."*

**Carole, 2 enfants**

Charenton soutient les familles monoparentales en leur permettant d'accéder à une offre de loisirs comme des places de cinéma, visites de parcs, de musées, expositions, lieux de détente, théâtre, concerts, etc.

Ce dispositif, unique en Val-de-Marne, s'adresse aux familles monoparentales avec enfants âgés de 3 à 18 ans (tranche 1 et 2 du quotient familial charentonnais). Pour en bénéficier, il convient de faire calculer votre quotient familial au service Enfance ou au service Jeunesse puis de faire votre demande au CCAS en vous munissant d'une pièce d'identité. Il n'est pas nécessaire de prendre rendez-vous. Valable jusqu'au 31 mars.

**Centre Alexandre Portier - 21 bis, rue des Bordeaux**  
**Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h15 à 17h15**

### AIDAPAC

## Une pratique physique adaptée à sa santé

Une formation de sensibilisation à l'accompagnement des personnes âgées pour les encourager à sortir de leur domicile a été organisée par le CCAS et l'association VIACTI, qui intervient déjà pour le Sport sur ordonnance sur la Ville. Le 6 octobre dernier, un atelier d'exercices pratiques a été proposé à un premier groupe d'intervenantes à domicile de l'Association AIDAPAC.

Un second groupe va prochainement bénéficier de ce module de 4h avec un apprentissage des bienfaits du mouvement sur la santé et des pratiques d'exercices à destination des seniors.

### 50 PETITES ASTUCES

## Manger mieux et bouger plus

Santé publique France vient de publier une brochure ayant pour objectif d'aider la population à améliorer son alimentation au quotidien. Chacun pourra y trouver des conseils simples, des astuces ludiques et des recettes bon marché. Toutes les questions y sont passées au crible : le petit déjeuner, les encas, les portions, comment faire les courses, pour gagner du temps....

**Ces brochures sont disponibles à l'accueil de l'Hôtel de Ville et sur le site Internet de Santé publique France.**



ACCOMPAGNEMENT DES DEMANDEURS D'EMPLOI

## *L'emploi à Charenton en chiffres*

Charenton déploie des actions multiples en faveur de l'emploi. L'année 2020 en quelques chiffres.

**PENDANT LE CONFINEMENT,  
LE SERVICE EMPLOI  
RESTE OUVERT.**

**IL RENSEIGNE ET ACCUEILLE  
SUR RENDEZ-VOUS AU  
01.46.76.50.00 ou  
emploi@charenton.fr**



Ouvert au public du lundi au vendredi de 9h à 12h et l'après-midi sur rendez-vous

**243 ENTRETIENS  
PERSONNALISÉS  
POUR LE PUBLIC  
CHARENTONNAIS**



212 personnes inscrites au sein du service emploi

**CHAQUE MOIS,  
DES ATELIERS  
FRACTURE NUMÉRIQUE  
ET PRÉPARATION  
À L'ENTRETIEN  
D'EMBAUCHE**



Fréquentation  
journalière moyenne : 12 personnes

**166 CHARENTONNAIS  
INSCRITES AU SEIN  
DU SERVICE EMPLOI  
ONT FRÉQUENTÉ LA  
STRUCTURE EN 2020**



8 postes informatiques en libre accès

**96 MISES EN RELATIONS  
EFFECTUÉES POUR LES  
DEMANDEURS D'EMPLOI  
CHARENTONNAIS**

Espace Toffoli - 12 rue du Cadran  
Tél. 01.46.76.50.00 - eco@charenton.fr

## FINANCES PUBLIQUES



### *Paiement de proximité*

Depuis le 28 juillet, un nouveau service de paiement de proximité est proposé aux usagers des finances publiques pour régler leurs amendes, leurs impôts, leurs crèches, leurs cantines, leurs titres hospitaliers auprès des buralistes. Le Val-de-Marne dispose d'un réseau de plus de 70 buralistes agréés à ce jour. A Charenton, le buraliste agréé est l'Aubrac, situé 1 avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny (reconnaisable par l'affiche apposée sur sa devanture avec le logo "Paiement de proximité").

Ce nouveau service va permettre aux usagers qui le souhaitent de régler rapidement leurs factures du quotidien, leurs amendes ou leurs impôts au plus près de leur domicile et à des horaires élargis. Cette mesure de simplification s'adresse également aux contribuables qui rencontrent des difficultés pour effectuer un paiement en ligne ou qui ne disposent pas de compte bancaire.

En effet, il est désormais possible de payer les factures de cantine, de crèche, d'hôpital, d'amendes ou impôts en espèces et en carte bancaire dans les bureaux de tabac partenaires partout en France (le paiement pas chèque n'est pas possible). Les factures de la vie quotidienne peuvent être payées en espèces jusqu'à 300 euros et sans limitation de montant en carte bancaire. Les impôts peuvent être réglés en espèces ou en carte bancaire jusqu'à 300 euros. Pour les montants supérieurs, le paiement dématérialisé reste obligatoire.

## CERTIFICATION

### *Clinique Paris-Bercy*



La clinique Paris-Bercy est soumise à la procédure de certification sous le contrôle de la Haute autorité de santé (HAS), qui consiste à développer une démarche d'amélioration continue de la qualité et de la sécurité des soins délivrés aux patients.

Lors de la visite de certification qui a eu lieu en début d'année, l'établissement s'est vu attribuer le niveau "A" de certification pour une durée de 6 ans, soit la meilleure notation possible.

Rappelons que la clinique assure une activité de gastroendoscopie conséquente avec près d'une trentaine de praticiens de cette spécialité qui y exercent, une activité de chirurgie (digestive, orthopédique, ORL, OPH, urologie, notamment), avec près d'une quarantaine de chirurgiens en activité, et 2 spécialités : la chirurgie digestive cancérologique ainsi qu'un pôle de référence en ORL pédiatrique.

 **Clinique Paris-Bercy - 9, quai de Bercy**  
Tél. 01.43.96.78.00  
[www.bercy-cliniques-paris.fr](http://www.bercy-cliniques-paris.fr)



L'INTERCOMMUNALITE PARIS EST MARNE & BOIS travaille à l'amélioration de votre environnement

#### Flash information - villa BERGERAC

**Du 9 novembre au 19 décembre 2020**

Mesdames, Messieurs

Dans un souci de développement durable et de protection de l'environnement, l'intercommunalité Paris Est Marne & Bois va entreprendre des travaux de réhabilitation du réseau assainissement Villa BERGERAC à la demande de la Municipalité de Charenton-le-Pont, **du 9 novembre au 19 décembre 2020.**

Durant ces travaux, le stationnement et la circulation des véhicules seront restreints. Aussi, nous vous remercions de bien vouloir respecter les dispositions des arrêtés qui seront affichés et de bien vouloir nous excuser pour la gêne occasionnée.

**Le service assainissement se tient à votre disposition au 01 48 71 59 15 pour de plus amples renseignements.**

Bien cordialement,

**Le Président de l'Intercommunalité Paris Est Marne & Bois**

Votre contact : [assainissement@pemb.fr](mailto:assainissement@pemb.fr) - 01 48 71 59 15

ETABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL Paris Est Marne & Bois  
13 communes, 610 000 habitants  
[parisestmarnebois.fr](http://parisestmarnebois.fr)

BRY-SUR-MARNE  
CHAMPIGNY-SUR-MARNE  
CHARENTON-LE-PONT  
FONTENAY-SOUS-BOIS  
JOINVILLE-LE-PONT

LE PERREUX-SUR-MARNE  
MAISONS-ALFORT  
NOGENT-SUR-MARNE  
SAINT-MANDE

SAINT-MAUR  
SAINT-AURICE  
VILLIERS-SUR-MARNE  
VINCENNES

## **MOBILISATION POUR LE MAINTIEN DES ACTIVITÉS DE LA POSTE**

### **Les facteurs et le Carré entreprises restent à Charenton !**

Depuis 2016, la Municipalité n'a de cesse de défendre la présence des services publics locaux sur son territoire. Ce fut le cas, par exemple, pour le commissariat.

Comme d'autres services publics, la Poste poursuit, depuis plusieurs années, une évolution majeure de son modèle économique et, à ce titre, adapte ses services aux différentes contraintes qui s'imposent à elle.

Le groupe La Poste est confronté à la baisse du volume de courriers à traiter à l'ère d'internet. Son évolution ne doit cependant pas se faire au détriment des Charentonnais.

Le 6 novembre 2019, lors d'un rendez-vous avec les représentants de la Poste, la Ville a découvert l'existence d'un projet de réorganisation de la distribution de la plateforme de Charenton-Saint-Maurice initialement prévu pour juin 2020.

Le projet consistait alors à :

- Déplacer les personnels facteurs des deux communes, basés dans le bureau charentonnais, pour les amener à débiter et finir leurs tournées de distribution du courrier depuis un site de Maisons-Alfort ou d'Ivry-sur-Seine,
- Délocaliser le « carré entreprises » ainsi que les boîtes aux lettres d'entrepreneurs locaux sur un site d'Ivry-sur-Seine.

Dès cet entrevue et à travers diverses interventions auprès de la Direction du groupe La Poste, le Maire a communiqué l'opposition formelle de la Ville à ce projet de réorganisation en avançant les arguments suivants :

- La régression de la présence locale de La Poste et par conséquent du service public rendu aux usagers,
- La détérioration de la distribution du courrier,
- La pénalisation des professionnels dans leur activité,
- L'inadéquation entre cette initiative et le projet de renouvellement urbain Charenton-Bercy qui va augmenter le nombre d'entreprises situées sur le territoire et doubler le nombre de salariés,
- La crainte que la réduction des activités du bureau de Poste puisse permettre à long terme au Groupe La Poste de justifier la fermeture définitive de ce site.

Suite à cette première riposte, confirmée lors d'un autre rendez-vous le 9 décembre en Préfecture, un vœu a été présenté en Conseil Municipal le 5 février dernier. En effet, pour le Maire, *"la défense des services publics de proximité doit être poursuivie au-delà des clivages car c'est une cause légitime. C'est pourquoi il fallait rallier l'ensemble des élus, y compris d'opposition, contre cette stratégie du groupe La Poste. Tous ont répondu présent à cette proposition en votant ce vœu à l'unanimité."*

De son côté, le Député de notre circonscription, Michel Herbillon, n'a pas hésité à interpeller le Gouvernement à l'Assemblée nationale sur la dégradation du service public de distribution du courrier dans nos communes et à saisir le PDG de La Poste, Philippe Wahl, le 25 février dernier, concernant les "dysfonctionnements permanents" de la distribution du courrier dans les villes de sa circonscription, mais aussi sur la disparition de La Poste et la programmation de suppressions de tournées de distribution.



La Poste a fini par préciser que l'argumentaire de la Ville avait été pris en compte et qu'il allait générer une nouvelle étude.

Entre temps, confinement oblige, rien n'a pu avancer sur ce dossier mais, dès la rentrée, le 22 septembre précisément, La Poste annonce à la Ville avoir revu sa copie.

**Ainsi, la Municipalité a obtenu, après plus d'un an de mobilisation :**

- **Le maintien du départ des tournées des facteurs du bureau de Charenton-le-Pont alors qu'il était envisagé par les services postaux que la prise de service se fasse dans une autre commune.**
- **Le maintien du Carré entreprises au sein du bureau de Poste rue de Paris pour les retraits. Des travaux ont été réalisés afin que le dispositif de retrait soit déplacé à l'intérieur de leurs locaux.**

En revanche et malgré de multiples échanges, les dépôts des courriers pour les entreprises s'effectueront au sein du Centre d'Ivry-sur-Seine qui est plus adapté que l'antenne charentonnaise. Néanmoins, les entreprises auront la possibilité de souscrire une prestation de collecte du courrier avec une tarification annuelle selon une tranche horaire et un volume quotidien.

Après tant de mois de négociation et de mobilisation, la Ville a été entendue.

Cependant, comme le précise le Maire *"nous ne devons pas baisser la garde pour affirmer de façon permanente que les évolutions de la Poste doivent se faire en concertation avec les élus."*

Charenton  
Économie

*Faites vos courses chez vos commerçants  
de quartier, ils ont besoin de vous !*



Charenton  
ma ville

## GALERIE DE LA COUPOLE

### *Un jeu concours pour tisser des liens*

Dans le quartier Liberté, la dynamique équipe des commerçants de la Coupole ne manque pas d'idées pour animer la galerie commerciale. A plusieurs reprises, le cirque Pinder est déjà venu se produire et de nombreuses actions ont vu le jour ces derniers mois, pour attirer de nouveaux clients, en raison d'un contexte économique tendu.

Il y a quelques semaines, tous se sont mobilisés pour proposer un jeu concours aux Charentonnais accessible depuis leur page Facebook. Leur partenaire, Accrovital, a offert le 1<sup>er</sup> prix, à savoir un an d'abonnement pour le gagnant. Plus d'une centaine de clients a participé, espérant remporter ce lot. Le collectif de commerçants compte bientôt proposer de nouvelles animations : pour y participer, il faudra suivre de près leur compte Facebook !

 Galerie commerciale la Coupole  
Charenton le Pont



# Monde associatif : de nouveaux présidents

**Portraits de Charentonnais qui n'hésitent pas à donner de leur temps, à partager leurs compétences, à faire émerger de nouvelles idées au sein du monde associatif. Aux côtés des bénévoles, ils accueillent, organisent et s'engagent pour faire vivre les valeurs de leur association.**

**P**atrice Lombart est le nouveau Président de la section Allemagne du comité de jumelage. Adhérent à l'association depuis 6 ans, il est inscrit au cours de langue et s'avère un passionné de culture germanique. "J'ai pratiqué l'allemand dans le cadre professionnel toute ma vie ; aujourd'hui je prends plaisir à entretenir mon niveau de langue. Quand on est suffisamment à l'aise pour entamer une conversation dans une autre langue, on élargit son monde et on crée des synergies avec d'autres cultures. C'est fondamental de s'approprier entre peuples et de faire connaissance." Et d'ajouter : "Cela passe bien sûr en priorité par la jeunesse, avec les échanges scolaires, les amitiés entretenues entre classes. Les liens avec les villes allemandes sont fidèles et les relations sont conviviales. Il me semble d'ailleurs qu'il ne faut pas hésiter à créer des passerelles entre les différentes sections du comité de Jumelage. Cela ne peut qu'être bénéfique et enrichissant pour nous tous." Patrice Lombart a toujours été impliqué dans le monde associatif, il a l'expérience et le goût d'organiser des conférences et des rencontres thématiques (il y a deux ans, il avait donné une conférence intitulée "Autriche-Hongrie : mythes et réalité d'aujourd'hui"). Quand cela sera à nouveau possible, il ne manquera pas de développer des animations pour promouvoir la langue allemande et proposer des temps d'échanges entre adhérents. Pour contacter la section allemande du comité de jumelage : [patrice.lombart@orange.fr](mailto:patrice.lombart@orange.fr)



**L**e nouveau Président du Lions Club de Charenton, René Freysz, est en poste depuis le mois de juillet. Jusqu'en début d'année, il travaillait dans le domaine de l'aéronautique et la défense, ce qui lui laissait peu de temps pour se consacrer au monde associatif. Comme il l'explique "J'étais, jusqu'à présent, très pris par mon travail. Aujourd'hui, c'est le moment de penser aux autres. Le Lions club, notre organisme bénévole, a pour devise "Nous servons". Nos membres (nous sommes 26) sont des personnes qui ont choisi d'ajouter à leur vie une dimension humaniste et qui offrent leur temps à des causes humanitaires." René Freysz précise encore "Notre prochaine action sur le territoire charentonnais est prévue vendredi 27 et samedi 28 novembre, devant le Monoprix et le Franprix, rue du Général Leclerc. On sait qu'avec la crise sanitaire, les besoins ont augmenté pour certaines familles. J'espère que cette collecte sera significative, car les bénéficiaires du Petit Plus ont vraiment besoin de notre aide à tous." L'association œuvre pour apporter soutien et écoute aux plus démunis et à améliorer leur vie. Ainsi, quand la situation sanitaire le permet, le club organise et participe à des rendez-vous réguliers avec les Charentonnais : la présence au Téléthon, la Lions Cup, la brocante sur la place Aristide Briand, l'opération de dépistage Lider Diabète deux fois par an, les boîtes à livres dans les différents quartiers de la ville, une quarantaine de places de stationnements réservés aux handicapés, un prix de peinture à l'occasion du Salon de Charenton ainsi que des aides financières spécifiques dédiées à l'activité de l'Association des Familles de Charenton. En succession de Brigitte Cordier, il est aussi le Président du Comité de Jumelage, depuis septembre 2020. **Prochaine banque alimentaire : vendredi 27 et samedi 28 novembre (de 9h à 19h) devant le Monoprix et le Franprix de la rue du Général Leclerc**

## RENCONTRES



**A**près plus de 7 années passées à la Présidence de l'Amicale du 3<sup>e</sup> Age, Yves Le Peutrec (photo de droite) a passé le relais à Maurice Lagenebre. Si son énergie, ses qualités relationnelles et son sens de l'organisation ont toujours été loués, Yves Le Peutrec souhaitait toutefois transmettre ses missions. Pour assurer la continuité des valeurs de l'association, Maurice Lagenebre est entré dans ses nouvelles fonctions, malgré un contexte sanitaire maintenant à l'arrêt les activités habituelles de l'association. Le jeune Président, âgé de 63 ans, explique : "L'A3A œuvre depuis toujours pour créer du lien, pour entretenir les solidarités et combattre l'isolement des seniors. Les activités principales de l'amicale (jeux de cartes, sorties et autres manifestations) sont actuellement en suspens, car nous ne pouvons garantir le respect des gestes barrières et les rassemblements de personnes sont proscrits. Nous prenons donc des nouvelles des adhérents et nous nous

efforçons de trouver d'autres moyens de développer les échanges entre les membres." Jeune retraité de la Police, il habite Charenton depuis 2002 et explique avoir plaisir à rendre service et d'être au contact des personnes. Il sait aussi pouvoir compter sur l'expérience du Vice-Président de l'amicale, Yves Le Peutrec, qu'il convient de remercier très chaleureusement pour son implication et son dévouement durant toutes ces années.

**Pour contacter l'Amicale du 3<sup>e</sup> âge : <https://amicale3a.jimdofree.com> et par mail : [charenton.a3a@wanadoo.fr](mailto:charenton.a3a@wanadoo.fr)**

**U**n vent de renouveau a soufflé sur l'association charentonnaise dédiée à l'escalade. Nouveaux statuts, nouveau bureau, nouveau nom et nouveau Président ! Dynamique, impliqué dans le monde associatif et plus spécifiquement dans le domaine du sport, Guillaume Collet est le nouveau Président de Grimpe en tête.

Il explique : "L'escalade est un sport convivial, on ne fait rien seul. Cela fonctionne en binôme, avec un grimpeur et un partenaire qui assure. On compte l'un sur l'autre et cela crée des liens de confiance indispensables. L'ADN de Grimpe en tête, c'est avant tout de s'amuser, de progresser techniquement, de se dépasser ; mais à chaque fois, c'est ensemble que cela se passe." Le club est composé d'environ 150 adhérents (enfants, ados et adultes). Ici, pas de sexisme, il y a autant de femmes que d'hommes, voire même plus ! D'ailleurs Guillaume rappelle : "C'est l'école de l'humilité : les muscles doivent être denses et efficaces plutôt que visibles. Ce qui compte, c'est d'être à la fois tonique, concentré et d'avoir l'intelligence des mouvements et équilibres pour déplacer son corps." Onze moniteurs évoluent à Grimpe en tête, tous bénévoles. Chacun apporte sa contribution et, peu à peu, les membres se forment pour encadrer. Le mur d'entraînement est situé aux gymnases Tony Parker, il est équipé pour tous les publics, car le club s'adresse aux petits (dès l'âge de 5 ans) comme aux adultes. Tous sont ravis de participer aussi à des sorties en extérieur, comme à Fontainebleau ou en falaise. Un baudrier, des chaussons, un soupçon de magnésie et de la passion : c'est là tout ce qu'il faut pour se faire plaisir en escalade !

**[www.grimpeentete.com](http://www.grimpeentete.com)**



# Agenda



## Écris ta plus belle lettre au Père Noël !

### Jeu-concours du lundi 9 novembre au samedi 5 décembre

★ Ouvert aux enfants de 3 à 8 ans

Dessins à déposer dans la boîte aux lettres du Père Noël au 48, rue de Paris, du lundi au vendredi de 8h à 20h, le samedi de 8h à 17h (pas d'accès à la boîte aux lettres les dimanches).

Date limite de dépôt : le samedi 5 décembre à 17h.



## 102<sup>e</sup> anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918

### Mercredi 11 novembre

★ Pas de cérémonie au monument aux morts, mais un dépôt de gerbes

En raison de l'état d'urgence sanitaire, la cérémonie commémorative ne pourra se dérouler comme à l'ordinaire. Toutefois, eu égard au respect dû à la mémoire des combattants et des victimes de la seconde guerre mondiale et à tous les morts pour la France, une gerbe du souvenir sera déposée par le Maire de Charenton, au monument aux morts.

La Municipalité remercie les Charentonnais de rester chez eux et d'observer une minute de silence depuis leur domicile. Si vous en avez la possibilité, vous pouvez également pavoiser vos fenêtres ou balcons d'un drapeau bleu-blanc-rouge.

## Banque alimentaire

### Vendredi 27 et samedi 28 novembre

- de 9h à 19h
- ★ devant le Monoprix et le Franprix (rue du Général Leclerc)

L'Association "Au Petit Plus" et la Banque Alimentaire donnent rendez-vous aux Charentonnais pour la collecte de denrées alimentaires non périssables.

Cet acte solidaire est possible grâce aux nombreux bénévoles qui collectent ces produits au profit de l'association "Au Petit Plus".

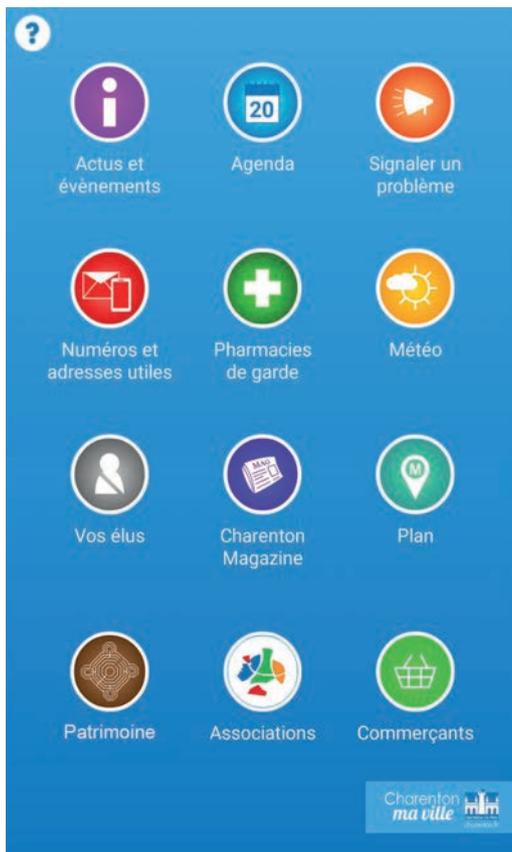


LUNDI 23 NOVEMBRE À PARTIR DE 19H

## Permanence de Michel Herbillon

Une fois par mois, Michel Herbillon, Député de la 8<sup>e</sup> circonscription du Val-de-Marne (Charenton, Joinville, Maisons-Alfort et Saint-Maurice), tient une permanence à l'Hôtel de Ville de Charenton afin de recevoir les habitants. En raison de la crise sanitaire, Michel Herbillon reçoit exceptionnellement sur rendez-vous en contactant le 01.43.96.77.23.

Hôtel de Ville - 48, rue de Paris



PATRIMOINE

## Entre petite histoire et grande Histoire

Depuis 7 ans, l'application Charenton permet à ses utilisateurs de trouver des renseignements utiles, de s'informer, de signaler un problème ou de consulter le magazine. Téléchargeable gratuitement sur les plateformes Google "Play Store" et Apple "App Store", elle a été conçue pour répondre aux usages des Charentonnais, comme des visiteurs de passage.

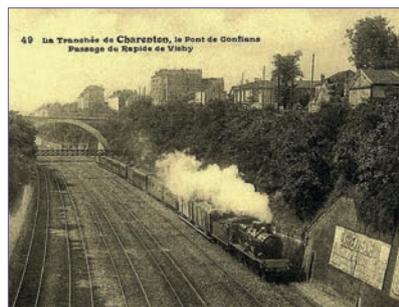
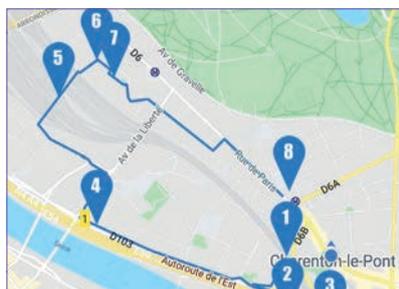
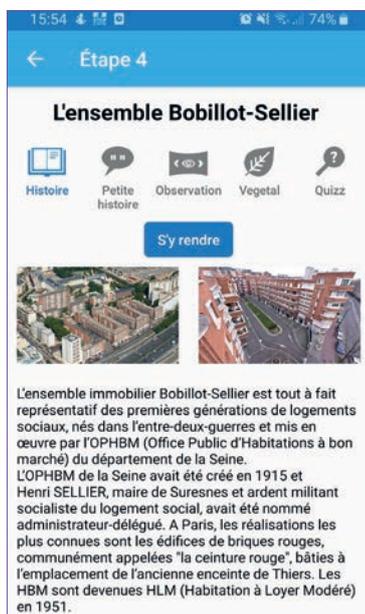
Pratique, intuitive et immédiatement identifiable grâce au logo bien connu de Charenton, cette application possède désormais une nouvelle rubrique consacrée au patrimoine.

Cette nouvelle thématique, que les utilisateurs trouveront en bas à gauche de leur écran, est symbolisée par un idéogramme "monument historique". Depuis les années 80, ce visuel s'inspirant du labyrinthe de la cathédrale de Reims désigne en effet un monument historique classé, avant d'être étendu aux monuments inscrits et par extension à un site remarquable.

Cette rubrique donne accès à trois circuits thématiques. Le premier, intitulé "l'école des savoirs" permet de découvrir ou redécouvrir la ville à travers 8 sites. Par le biais de différents onglets (histoire, petite histoire, observation, végétal...), ce parcours renseigne l'utilisateur sur les prismes du patrimoine ou de la nature. En somme, de quoi aiguïser son regard et apprendre en s'amusant ! A faire en famille, puisqu'un quizz destiné au jeune public est proposé sur ce circuit.

Le deuxième circuit est consacré aux lieux de mémoire. A l'issue de la Grande Guerre, de nombreux lieux de commémoration ont vu le jour, afin de permettre symboliquement à nos concitoyens de ne pas oublier ces conflits, tout en rendant hommage aux héros et aux disparus. Toutes les générations peuvent découvrir ces 9 sites.

Le troisième circuit, intitulé "Il était une fois à Charenton..." est principalement destiné aux plus jeunes. Conçu de manière ludique, il permet de découvrir anecdotes, cartes, documents et photos anciennes évoquant l'histoire de Charenton.



## CHARENTON DEMAIN

### Chères Charentonnaises, Chers Charentonnais,

En raison de la législation en matière électorale et de la tenue éventuelle des élections départementales et régionales en mars 2021, Monsieur le Maire et les élus du groupe "Charenton Demain" ont décidé de suspendre leur tribune d'expression libre.

Bien à vous,

Les élus du groupe Charenton Demain



### CHARENTON PASSIONNÉMENT Un régime autoritaire à la Mairie de Charenton ?

On est en droit de se poser la question.

Après le mépris affiché en conseil municipal et d'autres attitudes déplacées, le maire interdit aux élus de participer aux manifestations qui se déroulent à Charenton !

Voilà deux années consécutives que nous participons à "Octobre Rose" organisé par certains commerçants charentonnais, le but étant de récolter des fonds pour la recherche contre le cancer du sein. En tant que citoyens nous saluons et soutenons leur action car c'est une cause qui nous tient à cœur.



### CONSTRUIRE L'AVENIR À CHARENTON Jean Jaures: espace d'avenir écoresponsable

Les écologistes ne peuvent se résoudre à voir le dernier joyau architectural de la ville bradé aux promoteurs immobiliers. Le groupe scolaire Jean Jaures est un patrimoine classé des années 30 et un remarquable exemple de l'architecture art déco. Dès sa création une part égale fut donnée à l'éducation des garçons comme des filles. Ce symbole d'égalité républicaine ne doit pas être réservé à l'usage exclusif de 64 propriétaires fortunés qui bénéficieraient d'un emplacement unique.

Pourquoi toujours démolir et générer des déchets au lieu de recycler, rénover, réhabiliter? Une municipalité écoresponsable doit veiller à ce que les critères environnementaux soient pris en compte lors de



### CHARENTON POUR TOU.T.E.S ! Stationnement: "rends l'argent"!

En octobre, la Municipalité a lancé une consultation publique (via le CMag et le site de la Ville) sur le stationnement. Nous nous félicitons qu'une telle démarche soit lancée car elle montre que le dispositif existant n'était absolument pas adapté aux besoins et enjeux.

Le stationnement, en tout, rapporte à la Ville 2M€ en 2019 : ce n'est plus une taxe, mais un impôt indirect puissant! Rendons cet argent aux Charentonnais.es en divisant par 2 le prix du stationnement pour les résident.e.s. Cette baisse, au delà de l'argument financier, se justifie pleinement par la volonté d'encourager les citoyen.ne.s à moins utiliser leur véhicule; car stationner à Charenton devient de plus en plus compliqué, et par la suppression de la zone bleue. Les nombreux travaux en cours ou à venir



### VIVONS MIEUX À CHARENTON ! Pour une vraie ville démocratique et participative !

Les réunions des commissions et du conseil municipal ne servent bien souvent que de caisses enregistreuses des décisions prises par quelques-uns.

Personne ne sait pourquoi le Maire a économisé jusqu'à 18 millions d'euros depuis quelques années sur un budget de fonctionnement qui est chaque année d'environ 65 M€. Personne ne sait à quoi vont servir les 15 millions d'euros générés par la vente de l'ancien lycée Jean Jaurès à un promoteur immobilier privé.

Toute municipalité digne de ce nom devrait en début de mandat mettre à la disposition de ses concitoyens un programme chiffré à 6 ans de ses investissements.

Les élus de l'opposition devraient être associés à cette démarche de transparence. Ce devrait être

Alors que dans d'autres villes voisines, les élu(e)s se mobilisent ensemble, "majorité" et "opposition", pour sensibiliser la population sur le dépistage du cancer, à Charenton le maire fait preuve d'abus de pouvoir en interdisant aux élus de participer à cet événement ! Mais de quel droit ? C'est tout simplement pathétique...

Cette cause doit transcender les désaccords politiques. Nous parlons de maladie, nous parlons de vie humaine. Le comportement du maire est donc totalement déplacé, inadmissible, anti-citoyen. Nous sommes choqués, scandalisés et consternés devant tant de petitesse...

Caroline Campos-Brétilon,

Oriane Outin,

Serge Tourchik

l'attribution des marchés publics. Nous demandons l'annulation des engagements déjà pris pour faire de ce lieu un espace d'activités culturelles et économiques favorisant les rencontres intergénérationnelles.

La transition écologique est l'opportunité de développer l'économie de la ville. La création d'un incubateur de start-up dans les secteurs du développement durable, du recyclage et de l'économie circulaire permettrait la rencontre d'entrepreneurs. Un espace de coworking rendrait le télétravail plus accessible, limitant ainsi les déplacements franciliens. Une recyclerie donnerait une nouvelle vie aux objets usagés, un café en « rooftop » et d'autres projets privés ou associatifs pourraient naître d'une large consultation des chantonnais.

Argentina Denis

eelcharenton@gmail.com

dans notre ville s'ajoutant à cela (Rue de la République, Bercy...), il serait donc opportun d'avoir ce geste envers la population concernée.

Plus généralement, nous devons remédier aux incohérences liées à la zone rouge, qui coupe arbitrairement des rues en 2; étendre le stationnement pour les 2RM, les vélos et autres véhicules "doux". Nous soutenons par ailleurs la dérogation provisoire pour les véhicules propres.

Nous espérons donc que la consultation, dont les résultats ne sont pas connus à l'heure de la rédaction de ce billet, et ces quelques propositions, seront bien prises en compte, afin de simplifier la vie des habitant.e.s et nous y veillerons!

João Martins Pereira

joamartinspereira.fr

la première des conditions d'une ville moderne et démocratique. Après avoir proposé d'améliorer la gouvernance pour Charenton, nous devons aussi proposer d'obtenir une vraie démocratie participative.

La ville doit se doter chaque année d'un budget participatif représentant 1,5% du budget de fonctionnement. Cela donnerait la possibilité aux charentonnais et charentonnaises d'avoir les moyens de voir se réaliser des projets d'intérêt général localisés près de chez eux.

Il faudrait pour cela créer des conseils citoyens de quartier qui pourraient gérer ce budget dans chaque partie de la ville.

Nous sommes dans l'attente,

Francis Rodriguez-Lacam

francis.rodriguez-lacam@sfr.fr

www.francisrodriguezlacam2020.fr

## Naissances

Avec nos plus vives félicitations

Alyssa SIDALI • Jules BINOS de POMBARAT • Maël GRONDIN • Calista RENAUD • Jodie TAIEB • Joyce THELOHAN • Naor HAYOUN • Marin PELLÉ-BOUDON • Mathis KERROUCHE • Sofia PINA • Sohan SURENA • Camille LÉONARD • Joseph GARNIER • Félix MADINIER • Célestine ANTUNES • Mihal HOURI • Lois AIRAUD • Théophile ANGOUJARD •

## Mariages

Avec tous nos vœux de bonheur

Yasmina BOUDLAL et Rachid AJAJA • Elisa RABIER et Bruno BOUSSION • Coline MARCOZ et Maylis AVENTUR • Natalia ORDONEZ DEVIA et Alexis BLANCHE • Karine SURIER et Emmanuel CARVALHO • Isis BAPTISTE et Arnaud CHAPÉ • Eve SAGROUN et Joël SAYAG • Laura DRAY et Kevin MARRACHÉ •

## Décès

Avec nos sincères condoléances

Charles PÉPIN • Joseph NGANDJI • Maryse GOMEZ épouse MAEHARA • Colette HOSTIER épouse BOUDIN • Josette TAIEB épouse LORENTER • Gisèle POUSPIN épouse ROUILLON • Roland GIRE • Michèle LEWI • Jeanine ROUAUD veuve TROUBADY •

## Recensement

Vous venez d'avoir 16 ans, venez-vous faire recenser.

- Les jeunes garçons et filles nés en novembre 2004 : de novembre 2020 à mars 2021
- Ceux nés en décembre 2004 : de décembre 2020 à avril 2021
- Ceux nés en janvier 2005 : de janvier 2020 à avril 2021

Si vous veniez avant votre date anniversaire, nous ne pourrions pas enregistrer votre demande. Par contre, ceux qui ne se sont pas encore fait recenser et qui ont moins de 25 ans doivent venir en mairie afin de régulariser leur situation vis-à-vis du recensement militaire.

### Pièces à fournir

- carte nationale d'identité,
  - livret de famille des parents,
  - décret de naturalisation ou déclaration devant le juge d'instance, si acquisition de la nationalité française ou né(e) à l'étranger,
  - carte d'identité d'un des 2 parents dans le cas où le jeune est né en France et que ses 2 parents sont nés à l'étranger.
- Cette démarche est obligatoire. Elle vous permettra par ailleurs d'obtenir une attestation indispensable pour présenter tous les examens (baccalauréat, permis de conduire, etc...).

### Affaires civiles

Ouvert du lundi au vendredi au 16, rue de Sully, de 8h30 à 12h et de 13h15 à 17h15 et le samedi matin au 7, rue Gabriel Péri de 9h à 12h15.

## SANTÉ à Charenton

### PERMANENCES PHARMACIES

**Dimanche 8 novembre**  
**PHARMACIE DU MARCHÉ**  
68 bis, rue de Paris  
Tél. 01.43.68.00.38.

**Mercredi 11 novembre**  
**LA GRANDE PHARMACIE**  
3, place des Marseillais  
Tél. 01.43.75.14.68.

**Dimanche 15 novembre**  
**PHARMACIE DES 2 COMMUNES**  
46, av de Lattre de Tassigny  
Tél. 01.43.68.20.33.

**Dimanche 22 novembre**  
**PHARMACIE DU PLATEAU**  
52, rue Gabrielle  
Tél. 01.43.68.06.61.

**Dimanche 29 novembre**  
**PHARMACIE MONDOT**  
2, rue du Général Leclerc  
Tél. 01.43.68.03.97.

**Dimanche 6 décembre**  
**GRANDE PHARMACIE DE ST-MAURICE**  
7, rue du Maréchal Leclerc à Saint-Maurice  
Tél. 01.43.96.44.93.

### SAMI

Urgences médicales le soir, le week-end et jours fériés en appelant le 15.  
14, rue du Val d'Osne à Saint-Maurice

- le soir du lundi au vendredi de 20h à minuit
- le samedi de 14h à minuit
- les dimanches/jours fériés de 8h à minuit



Version audio du *Charenton magazine* sur [www.charenton.fr](http://www.charenton.fr)



**Charenton  
magazine  
chez vous**

En cas de non réception de votre **Charenton magazine**, merci d'en aviser la Mairie au 01.46.76.47.93 ou par mail : [cmag@charenton.fr](mailto:cmag@charenton.fr)

# Écris ta plus belle lettre au Père Noël

**Du 9 novembre au  
5 décembre 2020**

**Les 10 premiers gagnants  
dans toutes les catégories (3/5ans et 6/8 ans)  
seront récompensés**



**Dépose ta lettre dans la boîte aux lettres en Mairie au 48, rue de Paris**